



14/10/2026 - 21:43

Restructuration chez GSK : un marché de l'emploi morose attend les cadres licenciés

Dans quel contexte économique les travailleurs de GSK devront-ils rechercher du travail ? L'année 2026 a vu le volume de l'emploi reculer légèrement. Une amélioration est prévue pour 2027, mais légère.

Le licenciement collectif annoncé chez GSK intervient dans un contexte économique morose, marqué par une faible croissance et une reprise de l'inflation. La situation du marché de l'emploi reflète cette situation économique, comme le montrent les chiffres publiés au début de ce mois par l'ONSS.

Au 2^e trimestre de cette année, l'emploi intérieur a reculé par rapport à la même période de 2025. La Belgique comptait ainsi 4,119 millions de travailleurs en juin dernier, contre près de 4,128 un an auparavant. Avec 4,286 millions de postes de travail, le pays a perdu près de 2.000 unités. Quant au volume en équivalents temps plein, il est lui aussi en recul : les 3,450 millions d'ETP signalent un recul de 4.300 unités.

« Il n'y a pas de croissance de l'emploi en général », confirme Peter Vets, analyste en chef au service Statistiques de l'ONSS. « Il s'agit d'une stagnation. L'explication de cela, c'est la faible croissance du PIB. Du coup, l'emploi ne croît pas non plus. » Voici dix ou quinze ans, rappelle l'expert, une croissance de 2 % du PIB était nécessaire pour stimuler la création de postes de travail. Aujourd'hui, ce critère a été revu à la baisse. Il n'empêche : « Sans croissance suffisante du PIB, l'emploi ne progresse pas car c'est la productivité qui compense les besoins des entreprises. »



Plus de « 65 ans et plus » actifs

Si l'emploi fait du surplace en Belgique, cela ne signifie pas pour autant que tout le monde est logé à la même enseigne. Ainsi, au cours du premier semestre de cette année, l'emploi des 65 ans et plus a « bondi » de 22 % (et même de 52 % par rapport aux six premiers mois de 2024). « Au deuxième trimestre, 83.528 personnes âgées de 65 ans et plus occupaient un emploi, en partie en tant que salariés « classiques » (65 %) et en partie en tant que travailleurs en flexi-job (35 %) », écrit l'ONSS dans son rapport.

Cette croissance, alors que le nombre de postes occupés recule légèrement, s'explique par plusieurs facteurs. La raison principale, avance Peter Vets, c'est le report de l'âge de la retraite, passé de 65 à 66 ans au début 2025. Mécaniquement, des gens qui n'apparaissaient pas dans les actifs auparavant intègrent désormais cette catégorie d'âge à l'emploi. Et comme, en plus, le gouvernement a durci les conditions d'accès aux régimes de fin de carrière, la cohorte grossit encore. S'agissant d'un petit groupe d'actifs au départ, la croissance exprimée en pourcents paraît d'autant plus importante. L'autre raison, comme évoqué, c'est l'attrait des flexi-jobs. Au premier trimestre de cette année, 35.240 personnes de 65 ans et

plus occupaient un emploi flexible, sur 180.741 flexi-jobeurs. Soit près d'un flexi-travailleur sur cinq (19,50 %).

« Chez les travailleurs “non flexi”, le nombre d'emplois (+25,6 %) et le volume de travail (+33,8 %) ont connu une hausse spectaculaire par rapport à l'année dernière », peut-on lire dans l'analyse de l'ONSS. « Par rapport à 2024, cette augmentation est encore plus marquée. Depuis 2024, le nombre d'emplois a augmenté de 52,2 % et le volume de travail de 58 %. Chez les travailleurs en flexi-job, les hausses sont légèrement moins importantes. Le nombre d'emplois a augmenté de 15 % en un an et de 48,6 % en deux ans. Le volume de travail a progressé de 15,4 % par rapport à 2025 et de 51,9 % par rapport à 2024. »

Moins de jeunes entrants

Sur ce marché du travail plus ou moins stable, l'augmentation des sexagénaires au travail coïncide avec un recul de l'emploi des moins de 25 ans, de l'ordre de 3 %. « La situation du marché du travail est devenue plus difficile et les jeunes mènent des études plus longues pour être plus diplômés au moment de chercher un emploi », avance Peter Vets. L'autre cause évoquée par l'analyste est la difficulté de trouver du travail pour ceux qui arrivent sur le marché de l'emploi avant 25 ans. « On ne peut exclure que l'automatisation joue un rôle à cet égard, notamment par le biais de l'IA », évoquait Jasper Hubeau (directeur du service financier et statistique de l'ONSS), dans l'étude précitée. « Une étude récente de l'Université de Stanford montre que c'est sur les profils juniors que l'IA a le plus grand impact sur le marché du travail. » « Mais la demande de remplacement (d'un travailleur sortant du marché du travail par un nouveau venu, NDLR) reste importante », précise l'analyste en chef.

Et pour 2027 ? Les prévisions de croissance oscillent entre 0,9 et 1,1 %. Pas folichon, mais mieux qu'en 2026. « A partir de 2027, la croissance de l'emploi devrait toutefois s'accélérer dans les trois Régions, à mesure que la croissance de l'activité économique se raffermisse et devienne également plus intensive en main-d'œuvre », analyse l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (Iweps) dans ses « Perspectives économiques régionales 2026-2030 » publiées en juillet dernier avec le concours du Bureau fédéral du Plan, de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa) et Statistiek Vlaanderen. « Tant la limitation dans le temps des allocations de chômage que les mesures d'augmentation de l'offre de travail (notamment en matière de pensions, (para)fiscalité, extension des flexi-jobs et activation des bénéficiaires du revenu d'intégration et des malades de longue durée) auraient ainsi progressivement un impact favorable sur l'emploi. Cet impact est relativement plus important à Bruxelles et en Wallonie qu'en Flandre. Malgré cela, l'emploi intérieur progresserait plus fortement en Flandre et en Wallonie qu'à Bruxelles durant la période 2027-2031 (respectivement, +1,0 %, +0,9 % et +0,5 % par an). »

C'est donc sur ce marché du travail en légère amélioration que les cadres de GSK vont devoir rechercher du travail, l'année prochaine. A priori, leur profil hautement qualifié est un atout. Il ne garantit pas pour autant de retrouver un poste aussi bien rémunéré que dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Par ailleurs, si l'expérience constitue un atout, l'âge d'un candidat à l'emploi, au-delà de 50 ans, devient un obstacle dans certains cas. Et si certains profils (ingénieurs, informaticiens, etc.) restent attractifs en raison des pénuries de main-d'œuvre, la maîtrise du néerlandais constitue un atout précieux pour qui veut rester actif dans cette branche de l'économie belge. En effet, le secteur pharmaceutique reste bien implanté en Flandre, où il compte notamment un réseau de PME dynamiques.

Pascal Lorent